

## ► Le facteur et « la voiture à chien(s) »

**Pour transporter le courrier, on connaissait la malle-poste, le vélo, le paquebot-poste, puis l'automobile, le train, l'Aéropostale... Mais assez peu la voiture à chien. Un moyen de transport, certes localisé et qui peut paraître anecdotique et que l'administration des Postes n'a jamais voulu reconnaître officiellement, tout comme le vélocipède par exemple. Employée principalement dans les régions au relief peu accidenté, la voiture à chien est souvent le seul moyen de transport des pauvres et des démunis.**

### ► La voiture à chien

L'utilisation du chien en attelage fut pratiquée depuis des temps anciens. Au cours des siècles, l'utilisation des voitures attelées de chien(s) fut souvent réglementée, voire interdite. Malgré cela, ce mode de traction fut beaucoup utilisé par certaines professions à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle début XX<sup>e</sup> siècle et il persista jusqu'après la Première guerre mondiale. Les voitures à chien sont apparues au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout dans le nord de la France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Angleterre c'était avant tout un mode de transport professionnel utilisé par des gens modestes, en quelque sorte « le cheval du pauvre ».

Pour faciliter leurs déplacements et l'acheminement de charges légères, des personnes exerçant de « petits » métiers, tels que laitiers, boulangers, rémouleurs, convoyeurs de bois mort, chiffonniers, marchands de journaux, maraîchers, les représentants de l'épicerie « Au Planteur de Caïffa »... et les Postes, sans oublier les écoliers solognots éloignés de leur école. En voyant ses artisans utiliser ce type d'équipage, certains facteurs s'y mettent à leur tour. En général de leur propre initiative, et avec l'approbation discrète des services de la direction des Postes. Une tolérance d'autant plus facile à exercer que le nombre de postiers ayant opté pour cette locomotion originale demeurera relativement confidentielle.

En France, en 1897, la circulation des voitures à chien était permise dans 57 départements mais dans les 29 autres, elle était interdite par des arrêtés préfectoraux se référant à la loi Grammont du 2 juillet 1850<sup>(\*)</sup> sur la protection des animaux :

*« Seront punis d'une amende de 5 à 15 francs et pourront l'être d'un à cinq jours de prison ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les animaux domestiques ».*

Paradoxalement, malgré l'opposition de la haute bourgeoisie et de nombreux préfets, les services de l'État étaient de grands utilisateurs comme le service des Postes, des Armées...

Autour des années 1900, le transport du courrier par voiture à chien fut très utilisé et répandu dans tout le Loiret, la Région Centre et la Sologne en raison de son relief relativement plat. Cela explique le fait de nombreuses illustrations par cartes postales de ce moyen de locomotion peut commun et surtout peu connu à cette époque dans le reste de la France. Dans le Loiret, la circulation des voitures à chien fut réglementée par un arrêté préfectoral du 12 août 1895. Il fut repris le 29 décembre 1898 :

*« Article 1 - Il est interdit d'atteler des chiens à des voitures de quelque manière que ce soit.*

*Article 2 - L'attelage des chiens pourra être autorisé par décision spéciale et individuelle, à condition d'être justifié.*

*Article 3 - L'autorisation donnée par le maire ne sera exécutoire qu'à condition d'être visée par le préfet ».*



Le courrier de la Poste en voiture à chien, Ousson (Loiret)

Coll. particulière

(\*) La première loi pénale importante date du 2 juillet 1850 : la loi Grammont. Le général Jacques Delmas de Grammont était un homme sensibilisé au sort des chevaux de guerre et des animaux maltraités dans les rues. En tant que Député, il fait voter par l'Assemblée nationale législative une loi selon laquelle : « Seront punis d'une amende de cinq à quinze francs, et pourront l'être d'un à cinq jours de prison, ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les animaux domestiques ». Avec cette loi, le général ambitionnait d'incriminer tous les mauvais traitements infligés aux animaux domestiques (incluant le cheval), qu'ils soient publics ou non, et les punir d'amendes. Toutefois, lorsque la loi fut votée, elle s'est contentée d'incriminer uniquement les mauvais traitements publics (et non plus toutes les maltraitances même privées, ce qui était le projet initial de Grammont) suite à un amendement déposé par le député De Fontaine. Cette loi est donc devenue une loi qui protégeait essentiellement la sensibilité des spectateurs et non pas celle des animaux.



Chariot tiré par deux chiens avec une publicité de la société française de café « Au Planteur de Caïffa », 1900  
Source : [www.wikipedia.fr](http://www.wikipedia.fr)



Le rémouleur, en Berry  
Coll. particulière

Notez la charrette du rémouleur, en haut à droite, totalement disproportionnée par rapport à la petite taille du chien.

Les maires accordent leur autorisation avec tant de facilité qu'un arrêté du 1<sup>er</sup> mars 1900 aggrava encore la réglementation :

« - Il est interdit d'atteler ou d'attacher pour la traction d'un véhicule : les chiens ayant moins de 50 cm de hauteur mesurés à l'épaule ; les chiens de moins de 18 mois ; les chiens âgés, faibles, blessés, boiteux, malades et atteints d'infirmités ; les chiennes en feu, pleines ou allaitant. On ne devra exiger des chiens attelés aucun travail au-dessus de leurs forces.

- Il est expressément interdit de se faire transporter sur une voiture chargée. Chaque véhicule attelé d'un chien et non chargé ne pourra recevoir qu'une personne adulte ou deux enfants âgés de moins de 13 ans.

- La charge d'une voiture sera équilibrée de façon à ce qu'elle ne pèse pas sur le dos de l'animal. La voiture sera d'ailleurs munie d'un support qui sera abaissé à chaque arrêt ainsi que d'un frein pour enrayer dans les descentes. Une plaque de métal posée à l'avant indiquera, en caractères apparents, le nom et le domicile du propriétaire.

- Il est défendu de laisser pendant les chaleurs les chiens attelés stationner au soleil.

Toutes les infractions aux prescriptions seront constatées par procès-verbaux et punies conformément aux lois. Les actes de cruauté, de brutalité et les mauvais traitements seront passibles des peines édictées par la loi Grammont du 2 juillet 1850 ».

Le préfet du Loiret, M. Humbert



Ramasseur de bois mort en Sologne  
Coll. particulière



Un attelage rarissime de quatre chiens  
Coll. particulière

À contrario, ces arrêtés révèlent une pratique courante. La Société Protectrice des Animaux (SPA)<sup>(\*)</sup> fut toujours opposée à toute utilisation du chien. Des chiens de race Labradors ou bâtards vigoureux sont alors ainsi largement sollicités pour tracter des charges pouvant aller, conducteur compris, jusqu'à 80 kg.

En 1925, le *Code de la Route* (article 48) stipula que la circulation des voitures à chien était interdite. Malgré ces interdictions, les attelages continuèrent toujours de circuler, en particulier dans le Loiret, avec 1 322 attelages recensés en cette même année.

### ► Un mode de transport non réglementaire

Le service des Postes a utilisé pour le transport et la distribution du courrier des moyens de transports officiels et réglementés divers tel que la diligence, l'hippomobile, le vélocipède, le ski, le cheval, la barque, les échasses dans les Landes... Le mode de transport des personnels de la distribution par voiture à chien n'a jamais été rendu officiel ni donc réglementé par l'administration des Postes alors que des porteurs de dépêches, des facteurs eurent recours à la voiture à chien. Ces petites charrettes étaient en général construites par le charron du village ou par l'utilisateur lui-même.

(\*) La Société Protectrice des Animaux (SPA) est, historiquement en France, la première association qui œuvre dans le domaine de la protection animale. Depuis 1845, elle se mobilise pour venir en aide aux animaux en détresse et pour promouvoir le bien-être animal auprès des Français.

TARIF-ALBUM  
DES  
**CHARRETTES PEUGEOT**  
POUR  
CHÈVRES, CHIENS, ANES ET PETITS CHEVAUX

---

**LES FILS DE PEUGEOT FRÈRES**  
à VALENTIGNEY (Doubs).

---

1895

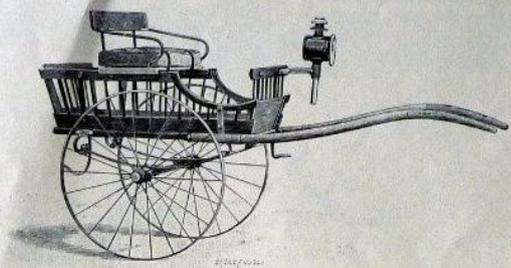
---

AVIS IMPORTANT

La construction de nos voitures automobiles nécessitant la transformation totale de nos ateliers de carrosserie, nous avons décidé de restreindre le nombre de nos modèles de voitures attelées et retranché de notre fabrication tous les types que nous établissions pour grands chevaux.

Les modèles de charrettes ci-contre que nous établissons à l'exclusion de tous autres, sont construits avec le plus grand soin et garantis contre tout vice de fabrication.

CHARRETTE POUR CHÈVRE OU CHIEN.



**PRIX: Fr. 100.**

Emballage en caisse, sous un très petit volume: **Fr. 2. 50.**

---

**Dimensions:** Longueur totale avec les brancards: 2<sup>m</sup> 10.  
» sans » 0<sup>m</sup> 95.  
Largeur totale: 0<sup>m</sup> 84; voie: 0<sup>m</sup> 70.  
Hauteur: 1<sup>m</sup> 00; roues de 0<sup>m</sup> 70 diamètre.

---

Charge maxima: 80 K<sup>g</sup>.

---

**POIDS:**

Emballée: 45 K<sup>g</sup> environ.  
Nue: 35 » »

Catalogue « Les Fils de Peugeot Frères », 1895

Coll. particulière

► **Les voitures à chien(s) illustrées au travers des cartes postales**

Le transport et la livraison des dépêches étaient assurés jusqu'au bureau de Poste par des courriers d'entreprise ou par le Chemin de fer. Dans ce cas, le courrier devait être transporté entre la gare et le bureau de Poste. Dans certains endroits, ce transport de dépêches fut effectué en voiture à chien.

Les facteurs des Postes furent représentés par des cartes postales, dont ce facteur au centre du hameau de Pont-aux-Moines entourés de plusieurs enfants. Une autre carte postale représente, devant l'église de La Buissière, une voiture attelée de quatre chiens, portant le courrier à destination de Nogent-sur-Vernisson, distant de 13 km. Posant également devant le bureau de Poste d'Ousson, une employée, venant de la gare, apportant le courrier au bureau de Poste. Mme Gravonnet, factrice de 1910 à 1925, toute souriante devant une maisonnette, avant son départ pour apporter le courrier de Thenay à Pont-Levoy, en Loir-et-Cher. À Restigné, en Indre-et-Loire (ci-contre), une employée en habit de « paysanne », conduit sa voiture à chien sur laquelle figure sur une planchette la mention « Postes ».



Attelage de deux chiens

Coll. particulière

À ses côtés pose l'ancien facteur du village. L'attelage de cette employée est composé de deux chiens, fait assez rare.

Quelques départements font exception, comme par exemple ce facteur en voiture à chien accompagné d'un enfant (ci-contre), dans les Ardennes, faisant le service de la Poste entre Sedan et Saint-Menges, distants d'environ 3 km. L'homme porte une casquette avec les mentions « Administration des Postes », une médaille d'honneur ainsi qu'une plaque-écusson fixée à la bandoulière de sa sacoche. Le chien, qui semble prêt à prendre le départ, est équipé d'un harnais à grelots. À Fiac, dans le Tarn où cette petite carriole occupée par un facteur d'une corpulence assez forte par rapport au petit chien qui la tire...



395. SEDAN — Le Courrier de la poste de S à Saint-Menges

La Poste illustrée par les cartes postales, P.-S. Proust  
Le courrier de la Poste de Saint-Menges à Sedan

## Quelques personnalités facteurs-factrices

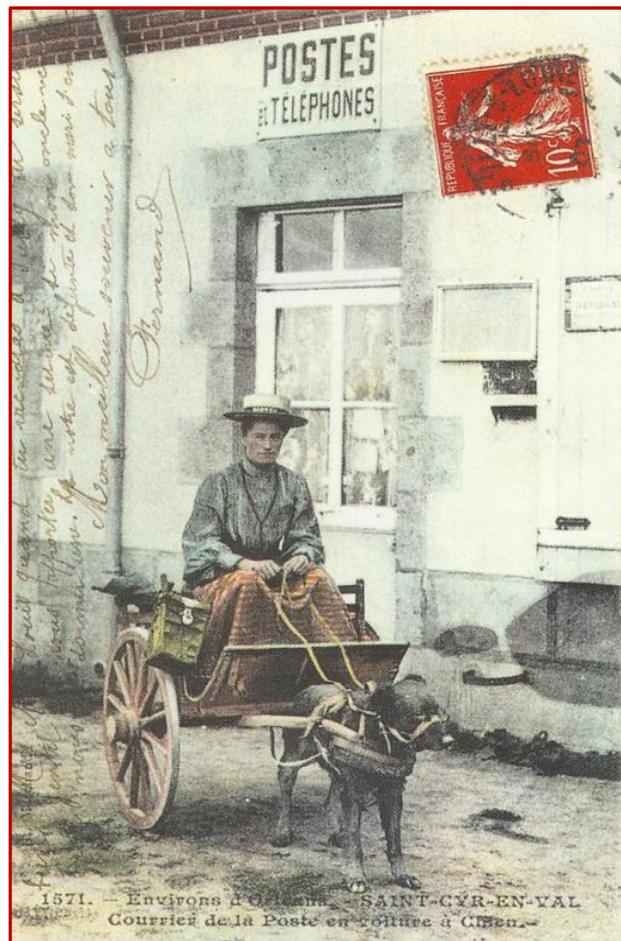
### Marie-Rosalie Dorlhène, Saint-Cyr-en-Val

La plus illustre carte postale de voiture à chien, éditée en 1907, est celle de la factrice de Saint-Cyr-en-Val dans le Loiret (ci-contre). Marie-Rosalie Dorlhène, femme du facteur de cette commune, était chargée du transport des dépêches trois fois par jour, entre la gare et le bureau de Poste de Saint-Cyr-en-Val, distant de 3 km. Elle fut prise en photographie devant le bureau de Poste, rue de la Pucelle, assise dans sa voiture à chien, portant un chapeau de paille entouré d'un ruban noir « Postes ».

Mme Dorlhène pouvait recueillir du courrier car était accrochée, à droite de la charrette, une sacoche-boîte mobile « Foucher », recouverte d'un couvercle et fermée par un cadenas. Elle mourut accidentellement, alors à bicyclette dans l'exercice de ses fonctions, renversée par un chauffard le 7 octobre 1934, elle avait 61 ans.

### Boulmier père et fils, Vienne-en-Val

Fernand (fils) Boulmier de Vienne-en-Val, avec sa voiture à chien et son fidèle corniaud noir, fut consacré à plusieurs séries de cartes postale ci-dessous). Fernand, facteur auxiliaire permanent rattaché au bureau de Poste de Vienne-en-Val, était aussi cordonnier après sa tournée de distribution, route de Tigy à côté du Bureau. Il portait la tenue d'habillement réglementaire l'hiver et l'été.



Coll. particulière

Saint-Cyr-en-Val près d'Orléans, courrier de la Poste en voiture à chien



Coll. particulière

M. Boulmier père en tenue d'hiver (ci-dessus) et en tenue d'été à droite (à droite) photos prises entre 1903-1905

Devant le bureau de Poste, le fils Boulmier dans sa voiture à chien part en tournée. Il est également cordonnier avec son père après sa distribution postale. À la fenêtre, M. Martel avec sa casquette, receveur, M. Boulmier, en tablier, ancien facteur auxiliaire et cordonnier.



Coll. particulière

Saint-Cyr-en-Val près d'Orléans, courrier de la Poste



La Poste illustrée par les cartes postales, P.-S. Proust

Dépôt de courrier dans la boîte aux lettres du bureau de Vienne-en-Val dans le Loiret



Chartier, éditeur

510 - Vienne-en-Val - Service en campagne

La Poste illustrée par les cartes postales, P.-S. Proust

Le fils Boulmier, en tenue d'été, effectuant sa tournée avec son fidèle chien noir. Assis près de lui, plus probablement, de par sa taille, un compagnon de route qu'un chien de secours !

### Arthur Pajon, Marcilly-en-Villette

À Marcilly-en-Villette, le facteur Arthur Pajon (ci-dessous) en tenue d'été au cours de sa tournée dans le bourg. À la main, une lettre d'un habitant. Dans ce dernier cas il apposera le timbre « OL » (Origine Locale).



La Poste illustrée par les cartes postales, P.-S. Proust

Sur la route reliant Briare à Ouzouer-sur-Trézée, le facteur Dubois et son chien Pilote.



Coll. particulière  
Briare. Service de la Poste par voiture à chien



Coll. particulière

### Georgette Gauthier, La Bussière

Factrice de La Bussière, route d'Adon, Georgette Gauthier devant la ferme de « La Giblinière ». Les factrices auxiliaires ne recevaient pas d'effets d'habillement, une indemnité annuelle de 30 F leur était versée.

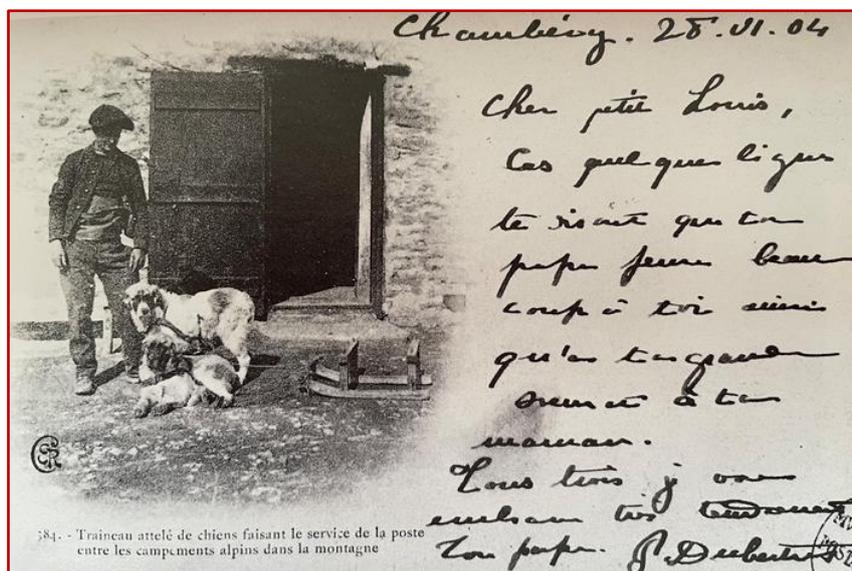


## ► D'autres particularités...



La Poste illustrée par les cartes postales, P.-S. Proust

Fusiliers marins et vaguemestres aux côtés d'une voiture à chien affectée aux transports des sacs de courrier, Hyères (Var)



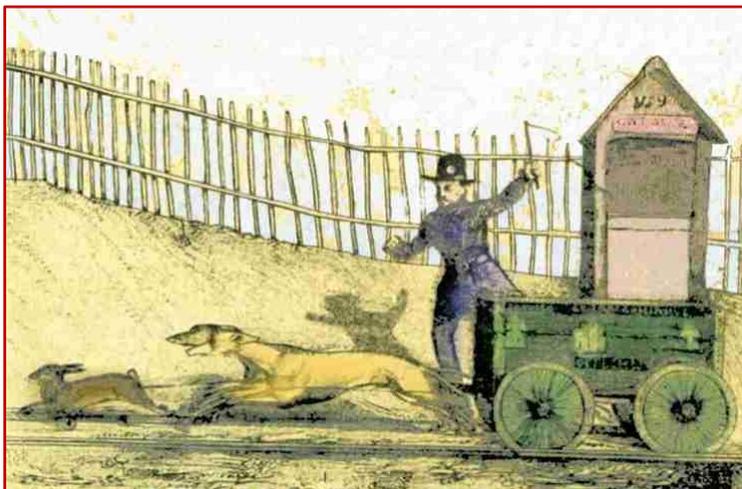
184. - Traineau attelé de chiens faisant le service de la Poste entre les campements alpins dans la montagne

Coll. particulière

Traineau attelé de chiens faisant le service de la Poste entre les campements alpins dans la montagne

Les attelages de chien vont peu à peu disparaître, non à cause des règlements mais du fait de l'élévation du niveau de vie et de l'utilisation pratique de la bicyclette. Les voitures à chien resteront dans les mémoires grâce aux nombreuses cartes postales dont elles ont fait l'objet. L'entre-deux-guerres sera fatal à la pratique. Les défenseurs de la cause animale avaient déjà depuis longtemps fait savoir leur désapprobation, l'essor du cyclomoteur puis de la voiture à moteur thermique aura définitivement raison de la traction canine. En 1925, le *Code de la Route* interdira la circulation des voitures à chien, déjà prohibés en Grande-Bretagne au début des années 1900 pour la même raison. Labradors et autres corniauds abandonneront ainsi le chemin du licol...

## ► Insolite... En Belgique : le « Caniposte » sur rail !



Au moins un système de Poste ferroviaire qui ne fait pas perdre de temps, si toutefois le cœur des lévriers tient le coup... le « Caniposte » belge est essayé en 1845 entre Ostende et Bruges. Noter le faux lapin empaillé placé sur une tige devant les chiens et qui est censé les motiver.

► Nelly Genter et Étienne Rondin

### Sources :

- AJALBERT (P.) et PLAGNES (R.), *Trésors des Postes et des Télégraphes*, éd. PTT Cartophilie, 1991.
- CUMIN (L.), *Les postiers*, éd. Universitaires, 1984.
- GANDILHON (P.), *L'attelage des chiens en France*, éd. Le Cercle des Cartophiles du Loiret, 1974.
- PROUST (P.-S.), *La Poste illustrée par les cartes postales, 1900-1925*, éd. Les Feuilles Marcophiles, 1996.

Vidéo sur YouTube : [Les Voitures à Chien : Ce Moyen de Transport Oublié #ChiensDeCharrette #HistoireAnimale #chiens](#)

## ► 1890 : les « messages téléphonés »

« M. Mougeot, sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes, a décidé de créer les "messages téléphonés" à domicile, dont l'ouverture du nouveau service aura lieu le 9 novembre 1890. Le but est d'informer toute personne, abonnée ou non des réseaux, qu'un correspondant abonné ou non lui-même, lui donne rendez-vous à une heure déterminée dans une cabine publique ou à son appareil particulier pour converser avec elle. Tout abonné de Paris peut téléphoner un message à huit bureaux des P&T parisiens qui se chargent de sa distribution. La taxe est de 50 c par 5 min pour 100 mots au maximum L'avis téléphonique à domicile sera porté au destinataire comme le sont actuellement les dépêches.

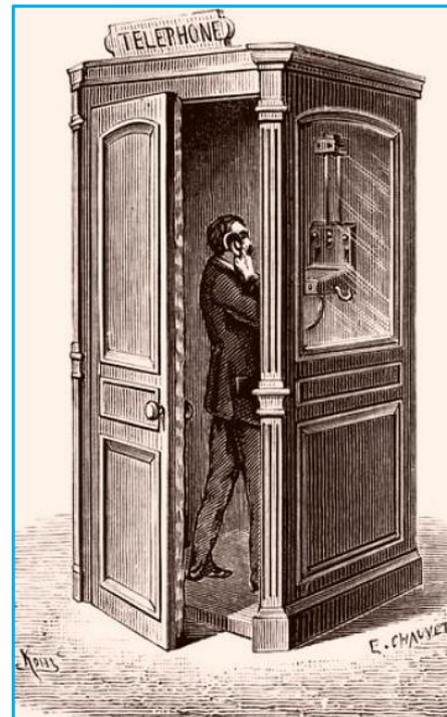
Dans un rayon de 25 km, la taxe perçue pour l'expédition de l'avis sera de 25 cts, qui devra être acquittée par l'expéditeur. Les indications mentionnées sur l'avis seront les suivantes :  
« Vous êtes informé que Monsieur X. demeurant à ....., vous prie d'être à la cabine téléphonique n°... à .... heures, pour communiquer avec vous ».

L'avis téléphonique portera également un numéro d'ordre qui assurera au destinataire un droit de priorité à son arrivée à la cabine publique. Ce nouveau mode de communications téléphoniques ne sera autorisé au public qu'à certaines heures de la journée ».

[NDLR : les cabines étaient construites en chêne, capitonnées de moleskine<sup>(\*)</sup> et pourvues d'accoudoirs réglables tapissés de velours. Tout semble conçu pour le confort et l'intimité de la conversation. Les abonnés payaient leur communication par carte d'abonnement, par timbre-téléphone, par bulletin de conversation et, dans notre article, par messages téléphonés].

La Nature n°910 du 8 novembre 1890

(\*) La moleskine (ou molesquine) est une toile de coton tissé serré, recouverte d'un enduit flexible et d'un vernis souple imitant le grain du cuir avec l'aspect d'un velours rasé, d'une peau de taupe. Cette toile est largement utilisée en France pour fabriquer des vêtements de travail en raison de sa solidité.



Coll. particulière  
Cabine téléphonique en 1884

## ► Alain Gibert : ma carrière aux PTT (suite LDP n°25 - 2025)

### ► Embauche Plan Local d'InSertion (PLIS)

Un jour, je reçois un appel de Pascal V. : il m'explique qu'il est chargé, au sein du Conseil général, du (Plan Local d'InSertion (PLIS) et souhaiterait que nous nous rencontrions pour m'exposer sa mission et étudier d'éventuelles propositions de poste que je pourrais lui faire. Lors du rendez-vous pris dans mon bureau, il m'explique le plan soutenu par le Conseil général destiné à des personnes éloignées depuis longtemps d'un emploi et qu'il peut mettre à disposition des agents pendant un an et qu'à l'issue de la mission, ces agents ont vocation à être embauchés par l'employeur : « Une période d'essai d'un an gratuite, cela ne se refuse pas ! », « Et si la personne ne convient pas ? », « Vous me le dites et je vous en propose une autre ».

D'un point de vu de gestion, effectivement c'est intéressant et le rôle social de La Poste est mis en avant. Je lui demande réflexion et lui indique que je lui donnerai ma réponse le lendemain. Nous échangeons avec Jean-Pierre et tombons d'accord : un EAA gratuit cela ne court pas les rues et cette mise en valeur correspond aux attentes de La Poste. J'informe le chef d'Établissement de Brives-Charensac qu'il va former une personne pendant une semaine ainsi que le chef d'Établissement du Monastier que je vais combler son poste de travail. Pascal V. est ravi de ma réponse favorable :

« Vous avez trouvé un poste ? », « Oui, un poste de guichetier au Monastier-sur-Gazeilles », « Ah... de guichetier ? pas de facteur ? », « Pourquoi souhaitez-vous que des facteurs ? », « Par ce que je n'ai que des personnes correspondantes au profil de facteur... », « Je vous laisse le temps de trouver les bonnes personnes ? », « Non, voilà j'ai mon fichier, je peux vous proposer deux personnes, une dame ou un homme », « Dites m'en plus... », « La dame est martiniquaise, elle a trois enfants et très motivée, l'homme est célibataire, il vient de résoudre ses problèmes avec l'alcool », « Je dois vous faire confiance car vous vous en doutez, je vais être observé, cette embauche peut faire grincer des dents en interne », « Oui, j'en ai bien conscience, au vu de son CV je vous propose Madame X », « Ok, je vous envoie par Fax la fiche de poste, prise de service sans faute demain à 9 heures à Brives-Charensac pour la formation ensuite, après une semaine, affectation au Monastier-sur-Gazeille », « Ok, je vais la faire venir, tenez-moi informé ».

Pour moi, cette embauche est un double pari : celui d'une intégration sociale et elle serait la première personne de couleur du département. Le lendemain, le chef d'Établissement de Brives-Charensac m'appelle mécontent : « Ta protégée s'est pointée à 10 heures, ça démarre bien ! », « Ça va pas du tout, j'appelle le responsable du PLIS ». Je fais part de ma colère à Pascal V. : il me dit qu'il va appeler Mme X et me propose de faire venir demain M. Francis A., et qu'il va le rencontrer. Si ma tentative d'embaucher la première personne de couleur du département a tourné court, Francis fait toujours parti, à ce jour, des effectifs de La Poste du département.

### ► Développement surprenant

Dans les années 1990, La Poste, en recherche de développement du service courrier plus rémunérateur, se lance notamment dans la mise en vente des enveloppes pré-affranchies : les « Prêts à Poster » (PAP). On notera que, pour la première fois, ces nouveaux produits sont dénommés « les Prêt-à-Poster » dans les textes publicitaires. Elle était vendue 3 F. Cette première expérience fut jugée intéressante car une nouvelle expérimentation d'enveloppes ordinaires fut lancée en juin 1994 avec la mise en vente dans 14 bureaux (5 en Île-de-France, 4 dans le Cher et 5 en Haute-Loire), d'enveloppes avec TVP rouge Marianne de Briat. L'expérience fut généralisée le 6 février 1995 avec l'émission nationale de nouvelles enveloppes. [NDLR : les enveloppes pré-timbrées avaient disparu de nos bureaux de poste depuis le retrait de l'enveloppe Pétain-Lemagny à 1 F, démonétisée, comme tous les timbres à l'effigie du Maréchal Pétain, le 1<sup>er</sup> novembre 1944].

Des challenges furent organisés, notamment en Haute-Loire, qui était une zone teste, pour les guichetiers qui soulignaient que « *Souvent, lors de vente de timbres, les clients demandaient des enveloppes que nous ne vendions pas, nous pouvons maintenant proposer les Prêts à Poster* ». Mais, malgré les efforts de communication, Jean-Pierre trouvait que les ventes de la Recette principale ne décollaient pas !



Marianne de Briat (TVP) 1<sup>er</sup> jour, Saint-Maur-des-Fossés 13 juin 1994

Coll. particulière

Il eut une idée, si jusque-là les Prêts à Poster étaient mis sous vitrine afin de les protéger, il décida de les mettre en livre service, audace folle en ces années et les ventes s'élevèrent. Le bureau du Puy-en-Velay se trouva leader national des ventes de PAP, place qui ne manqua pas d'attirer l'attention et mettre en valeur le Groupement.

Aujourd'hui, avec le recul, je peux dévoiler le secret de ce développement surprenant. Ce qui surprit Pierre-R., qui était chargé du développement Courrier, c'est que si les ventes augmentaient, les guichetiers ne semblaient pas vendre aussi souvent que cela des PAP, constat surprenant qui nous fit nous interroger lors de conseils de Groupement. Et c'est Rose, au travers du traitement de la comptabilité qui résolu le mystère. Lorsque nous étions victime d'une démarque, c'est-à-dire d'un vol, l'imputation comptable des produits disparus était affectée en vente, c'est ainsi que plus de PAP étaient subtilisés, plus le niveau des ventes progressait. Bien entendu, depuis cette anomalie a été rectifiée.

### ► Conflit de grades

Durant ma carrière aux PTT, j'ai dû prendre une part très active dans la mise en place des classifications, faisant évoluer du monde des grades de l'Administration à celle des niveaux de fonction de La Poste. Mais derrière les plus grandes réformes, celles les plus pensées se cachent parfois des situations non envisagées. C'est ainsi, qu'en ce qui concerne le niveau de fonction du directeur de La Poste du département et celui directeur du Groupement du Velay, ces derniers sont identiques (IV/3). Début 1997, ce conflit de grades prit encore plus d'importance et je fus, malgré moi, placé en son centre.

Jean-Pierre postule sur le Groupement de Sète, lequel est plus important et il souhaite rejoindre la proximité de la Méditerranée. Afin d'affiner son choix, il se rend à Sète début janvier 1997 et en revient enchanté, mais il veut encore une fois y retourner, me confiant pour deux jours l'intérim. En soi, cela n'a pas d'importance. Sauf qu'en partant le matin tôt, à hauteur de la Lalevade d'Ardèche, il percute un rocher tombé au milieu de la route avec sa R21 de service. Il me contacte afin que je puisse faire assurer le dépannage (il est d'autant plus en colère qu'il est allé sonner à la gendarmerie pour signaler cet obstacle et qu'il s'est fait remballer). Je n'ai d'autre choix que d'appeler le SNAG local afin qu'il rentre en contact avec le SNAG d'Ardèche, lequel sera très efficace en prêtant un véhicule de remplacement à Jean-Pierre, et en assurant la réparation du véhicule. Or, il se trouve que Michel C., le DLP, appelle le Groupement, il veut parler à Jean-Pierre. Tout naturellement le secrétariat bascule l'appel sur mon téléphone :

« *C'est vous Alain ? Je veux parler d'urgence à Jean-Pierre !* », « *Il n'est pas là* », « *Vous savez quand il va revenir ?* », « *Dans deux jours* », « *Comment ça dans deux jours, il est où ?* », « *Il est allé à Sète* », « *Ah, et il y est allé comment ?* », « *En voiture* », « *Quelle voiture ?* », « *Et bien avec la R21* », « *Comment cela avec la R21 ? Je n'ai pas signé de bon de sortie pour quitter le département !!* ». La colère est perceptible : « *Il va entendre parler de moi, je suis le seul à bénéficier d'une voiture de fonction, lui c'est une voiture de service, mais il se prend pour qui !* ». Je suis perplexe, faut-il que je parle de l'accident qui ne manquera pas d'être signalé ? « *Joignez-le de suite, dites-lui de revenir c'est un ordre !* », « *Mais cela va être difficile...* », « *Je m'en fous, débrouillez-vous !* », « *Je veux dire que la voiture est accidentée...* », « *Comment ça accidentée ???* ». Je lui fais part de la situation et de mes actions : « *Et en plus il a détruit le matériel, et roule dans une voiture de l'Ardèche, c'est un comble, je vais me le faire !!!* », « *Je vais le joindre le plus vite possible, vous voulez évoquer quoi ?* », « *Bon, je suis désolé pour cette colère mais il y a de quoi...* ».

Le DLP m'expose la raison de son appel urgent auquel, par chance, je peux y apporter une réponse immédiate. Dans la matinée je joins Jean-Pierre au secrétariat du Groupement de Sète et lui expose mon échange et l'ordre que je dois lui transmettre : « *T'en fait pas, je m'en fous de son ordre, je suis IV/3 comme lui et je rentrerai demain comme prévu, merci pour le dépannage. Essaie de savoir quand la R21 sera réparée* ». Renseignement pris, la réparation ne sera effectuée qu'en début de la semaine prochaine.

Vers 17 h 30, appel du DLP :

« *Alors, vous avez pu le joindre ?* », « *Oui* », « *Dites-lui de venir me voir de suite ce soir quand il rentre, y compris dans l'appartement* », « *Je lui dirai, mais il ne rentre que demain !* », « *Là, il ne coupera pas à la demande d'explications !!* », et il raccroche très en colère. Jean-Pierre me rappelle pour connaître le délai de réparation de la R21 et lui fais part du nouvel appel du DLP : « *J'irai le voir demain soir, tout va bien au Groupement ? Bon, et bien à demain !* ».

La rencontre eu lieu. La seule chose que je pus percevoir c'est que Jean-Pierre paya lui-même la réparation de la R21 et s'amusa beaucoup d'aller rencontrer ses chefs d'Établissement en 4L. Il retourna en Ardèche restituer la 4L et récupérer la R21, sans bon de sortie, cela va de soi. Il obtint la gestion du Groupement de Sète et me proposa même de le rejoindre comme RH/Com avec un niveau de classification IV/1, ce que je refusai, toujours pour des raisons familiales, mais également avec la crainte que cette proposition ne fût pas juridiquement verrouillée. Toujours est-il que l'année suivante, la classification des DLP de Haute-Loire passa en IV/4 et que dans chaque département, le niveau de classification du DLP eut toujours un niveau supérieur de 1 par rapport à celui de cadre supérieur du Département du niveau le plus élevé. Je peux bien faire état de cette situation, Jean-Pierre étant hélas décédé depuis.

### ► Nouveau DGP

Suite à l'annonce de la mutation de Jean-Pierre, le remplacement de son poste est prévu par anticipation (sûrement histoire qu'il ne change pas d'avis). C'est ainsi que Jean-Michel R. fait son apparition au Groupement en provenance du centre Financier de Marseille. Comme Jean-Pierre est toujours en fonction, Jean-Michel s'installe au secrétariat où il révolutionne la gestion en créant des formules de calcul, râlant sur la moindre performance des PC par rapport à son « Mac »... qui assimile plus rapidement ses souhaits, et surtout est à l'abri des attaques de virus qui se développent de façon exponentielle. Il arrive cependant à retranscrire les formules et forme Geneviève. C'est l'arrivée d'Internet avec nos modules qui, pour se connecter, font un bruit pas possible accompagnés d'une grande lenteur lors des chargements, parfois toute une nuit... sauf son « Mac » bien sûr ! Jean-Pierre parti, Jean-Michel prend ses fonctions. Pour la partie Ressources humaines, il s'appuie fortement sur moi. Nous sommes parfois en conflit car il est gentil, voire trop, limite naïf, ce que je lui fais remarquer quand, face à certaines situations RH il cède. Mais nous entendons très bien et décidons de réactiver le Club « AmiPoste » : j'en deviens président, lui secrétaire, ce qui induit une hiérarchie inversée. J'ai le sentiment que la communication doit être plus développée. J'entreprends des actions mêlant histoire des PTT et Groupement, il suit. Mais ma regretée Rose se sent exclue car la gestion est automatisée et Jean-Michel la maîtrise, lui laissant un rôle subalterne. Elle est d'autant plus « chagrin » car je reste au niveau RH, le principal décisionnaire, Jean-Michel suivant mes avis. Elle profite d'une place se libérant à la direction pour quitter le Groupement et me confit toujours l'intérim. Le choix de sa remplaçante m'opposa à Jean-Michel.

J'acceptais cette nouvelle collègue, Pascale, en mettant une condition : ne pas partager mon bureau avec elle. Cette dernière étant représentante syndicale, je lui dis qu'il s'était fait avoir par la direction. Nous primes nos marques avec Pascale mais je devais gérer les conflits avec les chefs d'Établissement, ceux qui étaient au « régime sec » et ceux pouvant demander ce qu'ils voulaient.... Si je pouvais Jean-Michel à réagir, ce dernier finissait toujours par céder, sans doute dû à sa timidité au regard des personnes du sexe opposé, ce qui me conduisait à devoir lui demander pas présence lorsqu'il recevait en audience une collègue. Le conflit entre lui et Jeanine atteint des sommets, car Jeanine n'a toujours pas intégré l'Informatique. Il prend aussi une décision contre le mari de Jeanine, chef d'Établissement. Un jour qu'il la reçoit seul, les portes claques, elle prend un congé maladie et ne reviendra plus. Son mari viendra faire un esclandre, mais ce jour-là je n'étais pas présent. C'est la seule fois où il tint bon face à une femme mais, pour y arriver, il se montra plus que maladroit. Jean-Michel m'informe que le DRT va certainement partir en mutation et m'incite à me présenter à l'EDA : je me lance donc dans cette compétition. Je vais passer mon écrit à Clermont-Neyrat : ma note est de 14, je suis donc admissible à l'oral. Le nouveau DLP, Jean-Luc L., procède à mon évaluation, je coche toutes les cases. Finalement le DRH ne partira pas, mais le poste de directeur de la Production va se libérer, de par mon passé, je suis aussi un candidat sérieux. Je me retrouve devant le jury où figure Michel G.... que je ne vais pas tarder à retrouver. Le questionnement est serré, mes exemples passés au crible, parfois contesté à tort, on me demande pourquoi j'ai refusé les propositions du précédent EDA. Je réponds avec sincérité, on ne dit que pour quelqu'un qui veut devenir DRH c'est inadmissible. Les résultats arrivent, j'ai été noté 8, c'est un échec. Mais de toute façon, la place de DRH du Département n'est pas libre. Lorsque je retrouve le DLP, je lui dis : « Vous ne devez pas savoir bien évaluer au vu de mon résultat », il hausse les épaules : « Ce n'est pas votre valeur qui est en cause mais un principe », il ne m'en dira pas d'avantage.

## ► 6 juin 1994 : 50<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement de Normandie

**Sur l'ensemble des sites du Débarquement de Normandie et dans les différents cimetières militaires, les chefs d'États et de gouvernements des principales puissances engagées, ainsi que par de nombreux vétérans dont certains revenaient pour la première fois en Normandie, ont honoré la mémoire de tous les soldats tombés pour la libération de la France et de l'Europe. Pour le 50<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement, la Normandie avait rendez-vous avec le Monde.**

**Plus de 2 000 agents mobilisés, cinq salles de presse équipées, des dizaines d'heures d'images envoyées au monde entier... L'opérateur France Télécom utilisera tous ses moyens pour couvrir la commémoration du « Jour J ».**

Les quelques 50 000 vétérans venus, ce 6 juin 1994, des quatre coins du monde pour assister aux cérémonies commémoratives du Débarquement, vivent ce nouveau « Jour le plus long » sous de meilleurs auspices. Ils peuvent téléphoner facilement à leur famille grâce à 200 publiphones supplémentaires installés sur les lieux. Eux qui, 50 ans plus tôt, avaient utilisés de petits « criquets » métalliques pour communiquer sur les plages de Basse-Normandie.

Ces facilités offertes par l'opérateur France Télécom aux clients présents sur les sites (50 000 vétérans, 7 000 journalistes, des milliers de touristes) et cette possibilité donnée à des millions de téléspectateurs dans le monde de suivre les cérémonies sont le résultat d'un long travail collectif.



Sous la direction de Georges Subirana, directeur régional de Basse-Normandie, le groupe France Télécom a mobilisé toutes ses forces (plus de 2 000 agents sont présents sur le site) afin que tout soit prêt pour ce lundi 6 juin. Des renforts viennent de Paris, Montpellier, Bordeaux, Châteauroux, Lanester... Un guichet unique, avec Numéro Vert géré par une équipe commerciale de la DR, recevait les nombreuses demandes de lignes téléphoniques et de produits ou services de France Télécom.

Pendant ce temps, sur le terrain, les services nationaux : direction du Réseau national, techniciens du Service National Production (SNT) et des unités centrales d'intervention Lignes, les UCIL...) érigent sept pylônes entre Sainte-Marie-du-Mont et Granville, installent cinq commutateurs mobiles sur remorque avec 13 000 équipements...

De leur côté, les techniciens de la direction régionale de Basse-Normandie mettent en place un réseau parallèle au réseau existant. Ils sont aidés dans cette mission délicate par des agents habitués aux grands événements : 40 agents des UCIL, soit 1/3 des effectifs, sont venus en renfort, avec un train spécial de 12 wagons de matériels (équipements d'abonnés, de secours, groupes électrogènes...). Ils effectuent, avec leurs collègues du Centre de Construction des Lignes (CCL) de Caen, les travaux de raccordement sur les sites du Débarquement, câblent les publiphones supplémentaires, les bâtiments importants et les salles de presse.

Au-delà des milliers de clients présents sur les lieux, il s'agit aussi pour le Groupe de satisfaire les millions de téléspectateurs désireux de suivre les cérémonies et de montrer au monde son savoir-faire dans le domaine de l'image, dans un contexte de concurrence : un centre international de radiotélévision français a été installé à Bayeux par TDF (avec 56 canaux TV disponibles) mais les Canadiens, les Américains et les Anglais sont venus avec leur propre matériel...



Coll. particulière  
Publiphone des années 1990



Fréquences n°80, juillet-août 1994

Tours relais pour liaisons spatiales ici à Arromanches

Bercenay-en-Othe et Pleumeur-Bodou vers le monde entier : les réservations des transmissions satellites étaient effectuées auprès du SERTE à Paris, la surveillance des liaisons étaient placées sous l'œil du centre de transmission par satellite de Mulhouse. Neuf des stations transportables du Centre de Télécommunications par satellite de Beaulieu-Sainte-Assise avaient été mobilisées pour l'occasion par France Télécom Réseaux et Services Internationaux (FTRSI).

Leur mission : assurer les retransmissions télévisées pour le compte des chaînes françaises et étrangères (hors Eurovision) et compléter ainsi le dispositif de TDF dans le domaine de l'image, à savoir une quarantaine de liaisons hertziennes vidéo. En outre, FTRSI a participé activement, avec la DRN, à la coordination de la mise en place des circuits audio pour les commutateurs.

Pour permettre aux journalistes de couvrir les événements, le service des manifestations temporaires de l'ONS Communication a géré cinq salles de presse (Bayeux, Caen, Ouistreham, Omaha et Utha Beach), FTRSI, la DRN et TDF ont assuré ensemble le fonctionnement des liaisons audio et vidéo.

Dès le mois de mars, FTRSI a négocié les autorisations spéciales d'émission avec le Comité de Coordination des Télécommunications (CCT rattaché au Premier ministre).



Fréquences n°80, juillet-août 1994

Parmi les équipements mis en place par France Télécom, on dénombre, entre autres, neuf stations transportables de télécommunications par satellite et cinq commutateurs mobiles sur remorque



Fréquences n°80, juillet-août 1994

À Bayeux, un centre international de radiotélévision français, de 56 canaux TV, a été installé par TDF

Pour accompagner ces opérations, une campagne de publicité sur le trafic international « Call home » a été organisée par FTRSI. De plus, la Délégation à la Communication a édité six télécartes pour l'évènement.

Chaque modèle, illustré par une photo d'époque, a été tiré à un million d'exemplaires. Grâce aux efforts conjugués de tous les acteurs du Groupe France Télécom, le monde entier a apprécié son savoir-faire et des milliers de vétérans ont pu « revoir leur Normandie » dans les meilleures conditions possibles.



## Origine du système CIDEX (Courrier Individuel à Distribution Exceptionnelle)

Dans les années 1960, la majorité de la population occupait encore les campagnes. En milieu urbain, chaque habitation possédait sa propre boîte aux lettres. L'itinéraire de la distribution du courrier était long et engageait beaucoup de circulations de véhicules. Les zones rurales représentaient un défi pour les facteurs et la distribution du courrier devenait irrationnelle.

Un nouveau système de distribution a été instauré pour la première fois dans le Finistère, en 1969, pour desservir les zones périphériques. Il s'agit du CIDEX, acronyme de « Courrier Individuel à distribution Exceptionnelle ». Pour cela, des boîtes aux lettres individuelles sont regroupées en batteries puis solidement placées près des axes routiers et des endroits accessibles au public.

À partir de 1968, la Poste met en place des groupements de boîtes aux lettres : le CIDEX, à ne pas confondre avec le CEDEX<sup>(\*)</sup>. Un test est réalisé dans le Finistère, à Plouarzel, sorte de boîte aux lettres (BAL) d'un genre nouveau. Suite à l'expérience qui se révélera un succès, son aire géographique d'expérimentation s'élargira progressivement à 55 autres départements. Il sera dans ses débuts dénommé par certains « CEDEX rural ». Une nouvelle ère de la distribution du courrier s'ouvre. Ce nouveau système a pour but de faciliter la distribution du courrier en campagne en regroupant les boîtes aux lettres d'usagers dans un rayon de 200 m. Le facteur peut ainsi desservir en un seul arrêt plusieurs boîtes et gagner du temps sur sa tournée. Certains usagers y voient alors un facteur de progrès. D'autres un motif de mécontentement.

Ainsi dans les campagnes françaises va se jouer une petite révolution qui impactera la distribution postale. Nom de code : le CIDEX ! Finie la tournée de porte à porte du préposé des Postes, les habitants relèveront à présent leur courrier quotidien dans une batterie de boîtes aux lettres centralisée en un même lieu. À Jullianges, en Haute-Loire, place de l'église, un jour de mai 1973 : il a tiré le béret sur le front. L'averse glaciale fouette la petite place de l'église et le père Régis. L'armoire de fer aux boîtes aux lettres est fichée au sol près du porche, à 50 m de sa porte. Aller et retour, Régis Issartel fait 100 m chaque matin pour récupérer son courrier. Régis Issartel en connaît un rayon en matière de distribution postale : pendant 39 ans, il a été le facteur de Jullianges, réalisant quotidiennement sa tournée de 35 km à pied...



La Tribune - Le Progrès, mai 1973

Ce n'est plus le courrier qui vient au client, mais le client qui vient au courrier en récupérant ses lettres dans les batteries de boîtes aux lettres



La Tribune - Le Progrès, mai 1973

L'ancien facteur Régis Issartel

Près de 12 000 tournées, 10 fois le tour du monde à la force du mollet ! Alors « 100 m de plus ou de moins pour le courrier... », sourit celui qui est alors âgé de 75 ans. Le facteur de Jullianges pendant près de 40 ans, racontait ses tournées d'antan. Un témoignage précieux, notamment sur son rôle pendant la Seconde guerre mondiale :

« Un jour, j'ai obtenu un bon pour des bottes qui prenaient l'eau un hiver, j'ai eu comme ça un début de pieds gelés. J'ai continué quand même – il le fallait bien – m'arrêtant dans certaines fermes pour refaire mes pansements ».

Et pas question, à l'époque, même dans la tempête de neige, de retarder une lettre : c'était souvent un ravitailleur qui annonçait sa venue à la ferme, quelquefois la lettre d'un prisonnier... « Ces lettres-là, j'ai fait des détours parfois pour les porter plus vite. Tenez, au village voisin, ils étaient trois. Parfois, il y avait deux lettres et rien pour la troisième maison, rien pendant des jours. On

guettait ma venue et moi, je n'osais plus passer devant la porte. Et puis la lettre arrivait, alors je modifiais un peu ma tournée pour arriver plus vite. Parfois, de trop pleurer, la femme ne pouvait pas lire la lettre ».

Tel était le rôle des facteurs de nos campagnes à l'heure où le courrier tenait une place prépondérante pour communiquer avec l'extérieur. Des lettres portées ainsi, le père Issartel en a lu plusieurs à des mères analphabètes, à des vieux n'y voyant plus, à des réponses aveuglées de larmes. Le vieux facteur a porté et porte encore de lourds secrets, des paquets de confidences. Jamais il n'en a perdu un seul en devisant dans les fermes. Un facteur, c'était aussi un confesseur...

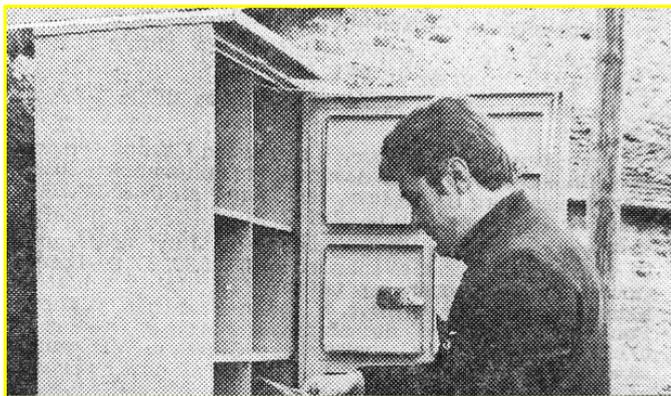
### 3 000 boîtes aux lettres mises en « batterie » en 1973

En 1973, les temps ont bien changé : le nouveau receveur-distributeur de Jullianges avale les kilomètres de ces petites routes de campagne au volant d'une petite 2CV camionnette jaune canari, faisant une halte de batteries CIDEX en batteries CIDEX. « En Haute-Loire, sur les 351 tournées, il n'y a plus que 181 facteurs qui vont à pied ou à vélo, dont 60 dans les tournées urbaines. Les 170 autres roulent en voitures jaunes à Oiseau bleu... c'est le progrès », précise avec nostalgie le facteur Régis.

Lancé dans la région de Pinols, le système CIDEX se démocratise peu à peu dans la Haute-Loire où il concerne près de 3 000 boîtes aux lettres en 1973. Les tournées de Saint-Étienne-Lardeyrol, Valprivas et Venassal ont déjà muté, ainsi que les huit tournées autour de Craponne-sur-Arzon où 95 % des boîtes aux lettres ont été converties. Diplomate avec les élus, attentive aux demandes des usagers qui, en moyenne, n'ont qu'une cinquantaine de mètres à faire pour récupérer leur courrier, la direction départementale des Postes en Haute-Loire a réussi dans l'implantation du CIDEX.

(\*) CEDEX : Correspondance d'Entreprise à Distribution Exceptionnelle. Le Courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle est lancé à titre expérimental au Centre de tri de Paris-Brune le 1<sup>er</sup> octobre 1966.

Du côté de Pontempeyrat, toujours en Haute-Loire, Jean Pinel, le préposé-guichetier du bureau de Poste de Craponne-sur-Arzon (ci-dessous à gauche) dépose le courrier dans les nouvelles boîtes aux lettres CIDEX.



La Tribune - Le Progrès, mai 1973



### ► La 2CV du facteur devient un bureau ambulant

Avec ce système, c'est aussi le métier de facteur qui se métamorphose. Comme en témoigne le cas de Jean Pinel, doyen des préposés au bureau de Craponne-sur-Arzon, en cette année 1973. Sa première tournée effectuée, Jean Pinel, comme ses cinq collègues, garde sa casquette de distributeur mais prend sa sacoche de guichetier. De ferme en ferme, le coffre de sa 2CV devient un petit bureau ambulant (ci-dessous) où nombre d'opérations commerciales peuvent être faites. Livrets d'épargne, nouveaux carnets de chèque... Le chiffre d'affaires du bureau a augmenté. Les facteurs d'antan ont su être de bons prospecteurs dans une campagne où le Crédit agricole et les banques avaient rogné le Trésor des P&T.

La 2CV de La Poste devient un bureau ambulant. Une fois les quintaux de courriers et catalogues distribués, les préposés-guichetiers effectuent une seconde tournée pour les opérations commerciales. Mais les facteurs sont parfois mis à rude épreuve : « En trente-six ans de métier, c'est la seconde révolution que vit Jean Pinel, son deuxième recyclage. À quarante ans, après des tournées quotidiennes de trente kilomètres à pieds et à bicyclette, il a dû, pour le service, apprendre à conduire les automobiles [...] et surtout la marche arrière dans les chemins creux et les portails de ferme. Jamais il n'avait autant sué qu'en ces premiers jours de la motorisation postale ! ».



La Tribune - Le Progrès, mai 1973

### ► La grogne des syndicats et de certains maires

Pour autant, ce progrès ne fait pas l'unanimité, notamment du côté des syndicats qui dénoncent « une rentabilité qui a fait perdre peu à peu la notion de service public ». Et de poursuivre : « En une décennie, la Haute-Loire a perdu 10 % de sa population. Or, dans la campagne désertée, la distribution du courrier est six fois plus chère qu'en ville. À Paris, au ministère des PTT, on compte. Un peu partout en France, des petits bureaux déficitaires ferment et des emplois de facteurs disparaissent avec la motorisation. La rentabilité à tout prix brade le service public ». Une grogne partagée également par quelques maires. Comme dans la Loire où les édiles des communes d'Unias, CRAINTILLEUX et L'HÔPITAL-LE-GRAND ont délibéré à l'unanimité pour demander la suppression du CIDEX. Les maires ont même rendu les clés de leurs boîtes aux lettres.

### ► Particularités des boîtes aux lettres CIDEX

Dans une batterie, les boîtes aux lettres CIDEX sont toutes semblables. Elles sont fabriquées avec des matériaux résistants et ne craignent ni les pluies torrentielles, ni le soleil brûlant, ni les tempêtes. Les boîtes CIDEX sont très pratiques pour le système postal. Elles sont assez spacieuses et peuvent contenir des colis volumineux. À chaque foyer est attribuée une boîte sur laquelle sont étiquetés le nom et le numéro du résident. Les usagers ont ainsi la possibilité de recevoir, d'envoyer des courriers et des colis d'une façon individuelle et confidentielle. Dans l'environnement, il est très facile d'identifier les batteries de boîtes CIDEX



La Tribune - Le Progrès, mai 1973

Finies les tournées à pied ou à bicyclette : les facteurs sillonnent les campagnes au volant de leurs 2CV camionnettes jaune canari

des autres boîtes aux lettres PTT. Elles sont de couleur verte ou grise.

Les boîtes aux lettres CIDEX sont dotées de serrures spéciales. Elles ont une configuration différente des serrures PTT. En principe, les clés PTT sont des clés passe-partout très utilisées pour ouvrir les boîtes aux lettres standardisées PTT. Elles servent aussi à ouvrir les portes d'entrée de certains immeubles et des habitations collectives. Cependant, elles ne sont pas opérationnelles pour les boîtes CIDEX, ce qui confère une sécurité supplémentaire au système CIDEX.

### ► Procédure d'installation des boîtes aux lettres CIDEX

Alors que le phénomène démographique s'étend de plus en plus, il devient plus difficile aux facteurs de livrer dans des endroits confinés et isolés. Les quartiers, les lotissements, les habitations isolées peuvent de ce fait bénéficier du système CIDEX.



Coll. particulière

Distribution d'aujourd'hui

L'interlocuteur principal pour les démarches d'installations, d'entretien et de remplacement des boîtes aux lettres CIDEX est le directeur de l'Établissement courrier-colis de la commune intéressée.

Son rôle est d'organiser toutes les opérations relatives au nouveau système de distribution. Étant donné que ces boîtes aux lettres seront utilisées par plusieurs personnes, des modalités d'emploi devront faire l'objet d'une concertation territoriale. Les avis du maire de la ville et des habitants sont nécessaires avant de procéder aux installations des boîtes aux lettres CIDEX dans les zones de collectivité territoriale. Si l'emplacement du système se fait dans un lotissement ou un quartier privé, le consentement des promoteurs est aussi à prendre en compte. L'obtention d'un avis favorable des autorités sociales donnera le feu vert à la Poste de commencer l'installation des boîtes aux lettres CIDEX, d'assurer leurs entretiens et leurs remplacements en cas d'endommagements.

### ► Les avantages relatifs à l'utilisation des CIDEX

Le système CIDEX améliore la qualité des services postaux dans une commune. Les habitants n'ont pas besoin de cotiser pour bénéficier d'un service de distribution de courriers et de colis sécurisé. Le système est assuré par La Poste et les installations sont non seulement gratuites, mais aussi normalisées. L'image de marque de La Poste est beaucoup plus appréciée au niveau de la clientèle. Les usagers sont satisfaits, car la compagnie répond correctement à leurs attentes et leurs besoins. Ils reçoivent leurs colis et leurs courriers dans les meilleures conditions.

Un des grands avantages des boîtes CIDEX est la présence d'un témoin rouge sur la porte de la boîte. Si l'utilisateur a besoin de services postaux comme l'achat de timbres ou autres demandes personnalisées, il peut faire appel au facteur en activant le témoin rouge lumineux. Par la suite, les usagers peuvent s'organiser avec le facteur pour les modalités de passage à domicile. En revanche, une exception est à considérer pour les courriers recommandés et les colis remis contre signature. La livraison de ces articles spéciaux n'utilise pas le système CIDEX. Le facteur les distribue directement à l'adresse de domicile indiquée. L'installation des boîtes aux lettres CIDEX produit un impact positif dans la vie sociale courante. Elles peuvent servir à augmenter la convivialité et la cohésion entre les habitants. En effet, selon la préférence esthétique de la mairie et des usagers locaux, les batteries de boîtes CIDEX peuvent être habillées avec du bois ou autres matériaux de construction. C'est également un moyen de valoriser le savoir-faire des artisans locaux. À côté des batteries, la mairie peut installer des panneaux d'affichage pour diffuser les informations ou les actualités se déroulant dans sa communauté. Il est aussi possible d'établir un kiosque à multiservice à côté des batteries de boîtes aux lettres CIDEX.

Pour conclure, la création de nouveaux services et l'invention de nouvelles stratégies sont actuellement cruciales dans un domaine où la compétition est assez élevée. La Poste a su se démarquer de ses concurrents en créant un système de distribution efficace pour les contribuables. Les boîtes CIDEX sont toutes aussi pratiques en milieu rural qu'en milieu urbain.



Coll particulière  
Deux générations de boîtes postales CIDEX côte à côte

#### Sources :

La Tribune - Le Progrès, éditions du mercredi 16 mai 1973, du jeudi 17 mai 1973 et du samedi 19 mai 1973.

Postes et Télécommunications, mars 1969, juin 1971, septembre 1972.

PTT Informations, novembre 1971.

« C'est le privilège des facteurs :  
ils connaissent le nom de  
tout le monde et personne  
ne connaît le leur »



Marcel Pagnol



Source : Fréquences n°80, juillet-août 1994  
Dessin « Le Chat » de Philippe Geluck

POSTELHIS est une association affiliée à la FNARH

POSTELHIS • Postes, Télécommunications, Histoire • 22 rue de la Sapinière • 54520 Laxou • Tél. : 06 80 24 16 99 • Courriel : [postelhis@gmail.com](mailto:postelhis@gmail.com) • Directeur de la publication • Alain Gibert • Secrétaire de rédaction • Nelly Genter •